

Handicap : une participation restreinte à la culture et aux loisirs

6 octobre 2017



À la question « Êtes-vous limité(e), depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que font les gens habituellement ? » posée dans le cadre de la dernière enquête Handicap-santé menée en 2008 par l'Insee [1] 36 % des personnes qui répondent « oui, fortement limité(e) » déclarent avoir une pratique culturelle faible. C'est le cas de seulement 16 % des sondés qui ne connaissent pas de restriction d'activité pour des raisons de santé. Un tiers des personnes souffrant d'un handicap déclarent ne jamais partir en vacances, 26 % partir une fois par an, contre respectivement 10 et 37 % des personnes sans restriction d'activité.

Le handicap reste un obstacle pour participer à la vie culturelle et aux loisirs. Il rend difficile certaines pratiques, notamment sportives. S'y ajoutent les difficultés liées aux déplacements et à l'accessibilité des lieux : se rendre à un concert ou au cinéma relève souvent du parcours du combattant... L'écart est frappant dans notre pays entre la compassion affichée pour les personnes

handicapées et la mise en œuvre concrète des politiques publiques.

Mais il ne faut pas oublier que si les personnes handicapées participent moins à la vie culturelle et aux loisirs, c'est aussi qu'elles ont plus de mal à obtenir des diplômes, à s'insérer dans le monde du travail et qu'elles disposent de revenus plus faibles. Au sein de la population handicapée, les écarts sont grands entre ceux qui, financièrement ou par le biais de leur réseau social (famille, amis), peuvent se faire aider (par exemple, s'acheter une prothèse pour pratiquer un sport) et ceux qui ne le peuvent pas.

La restriction d'activité est jugée selon la réponse apportée par les sondés de l'enquête Handicap-Santé à la question « Êtes-vous limité(e), depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que font les gens habituellement ? ». La restriction d'activité est qualifiée de « modérée » pour les réponses « oui, mais pas fortement », de « forte » pour les réponses « oui, fortement limité ».

	an	an	an	an
Restriction forte	13	18	29	56
Restriction modérée	13	26	11	33
Sans restriction	22	34	12	17
Ensemble	13	23	25	23
Ensemble	30	37	12	12
Ensemble				10

Accueil > Modes de vie >

Adresse de cet article : <https://www.inequalitywatch.eu/Handicap-une-participation-restreinte-a-la-culture-et-aux-loisirs>

Photo / © CCBYSA Ludovic Mauduit

[1] 'L'approche du handicap par les limitations fonctionnelles et la restriction globale d'activité chez les adultes de 20 à 59 ans', France, portrait social - Edition 2009, Insee. Dernières données disponibles.